

Le temps de ...



Les retraités-es du 429 (SFMM) SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (S.C.F.P.)



... se réunir

François Teasdale

La paix n'est pas un don de Dieu à ses créatures. C'est un don que nous nous faisons les uns aux autres.

Elie Weisel, Auteur américain, Nobel de la paix 1986

ÉCHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Le 4 septembre dernier, les membres réunis en Assemblée générale ont adop-

té les rapports du président, trésorier et du Comité Le temps de vivre ainsi que des amendements aux statuts et règlements, et ce, avant de choisir des représentantes et représentants aux Comités exécutif et Le temps de vivre. Madame Line Courchesne, actuaire de la firme SAI a assisté à la rencontre afin de répondre aux questions con-

cernant la dernière hausse de la cotisation au Fonds de secours maladie accident. Cette année les élections ont été présidées par monsieur Jean Carette, éminent professeur retraité de l'UQAM et promoteur de la cause des retraités depuis plus de 25 ans, et par monsieur André Sénéchal, président du Regroupement des syndicalistes retraités du Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain.

Statuts et règlements, situation financière et élections

Afin de s'ajuster à la nouvelle réalité des villes fusionnées, les membres présents ont adopté la proposition du Comité exécutif à l'effet de modifier les statuts et règlements dans le but d'accueillir, comme membres à part entière, les retraités cols blancs issus des ex-municipalités de banlieues, intégrées à la nou-



M. Louis Laberge,

ex-président de la FTQ et du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ, est décédé le 18 juillet 2002, à l'âge de 78 ans.

M. Louis Laberge a été durant vingt-sept ans, de 1964 à 1991, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), la plus grande centrale syndicale québécoise. Il a également été le fondateur du Fonds de solidarité de la FTQ et le président du conseil d'administration du Fonds de 1983 à 1993.

velle ville de Montréal ainsi que les ex-employés du SFMM. Au cours de la prochaine année, ces personnes seront inviter à joindre nos rangs et ainsi augmenter notre rapport de force.

Notre trésorier nous a présenté des résultats financiers affichant un excédent des revenus sur les dépenses et des prévisions budgétaires équilibrées. Appelée à choisir des représentants aux différents postes du Comité exécutif et du Comité *Le temps de vivre*, l'Assemblée a élu : André Normand et Serge Daniel Choquette respectivement aux postes de vice-président et directeur en remplacement de Pierre Dorais et Maurice Duquette qui n'ont pas sollicité

Sommaire

... se réunir	1-2
... FLASH.....	3
... s'amuser.....	3
... s'informer	4
... se souvenir.....	5
... se rappeler.....	6
... d'économiser +	6
... s'informatiser	7
... se divertir.....	8
Prochaine parution.....	12-2002
Date de tombée.....	01-11-2002

SUITE À LA PAGE 2

de nouveau mandat. L'Assemblée a également reconduit en poste, Denise Patenaude, secrétaire et Jean Laflèche, directeur. Au comité *Le temps de vivre* Diane Boucher, Francine Durand, Christiane Larouche et Micheline Touchette ont toutes été réélues à leur poste respectif.

Caisse de retraite anémique et hausse des primes au FSMA

La hausse vertigineuse du coût des médicaments nous a valu une hausse de nos primes au FSMA. Cette hausse a malgré tout été moindre que celle qui nous aurait été administrée par une compagnie d'assurances puisque la couverture de nos besoins médicaux nous est fournie par une coopérative qui ne génère aucun profit. Il reste tout de même que nos primes sont plus élevées et les besoins couverts moins étendus que pour les membres permanents et auxiliaires du syndicat. Pourquoi ? Parce que l'employeur verse pour ces derniers, un pourcentage de la masse salariale au FSMA. En fait, pour l'année 2000-2001, l'employeur a versé 3,731,402 \$ pour les bénéficiaires des membres permanents alors que ceux-ci ont payé 2,061,884 \$ en prime. Pour la même période, les retraités ont versé 1,418,663 \$ en prime et n'ont rien reçu de l'Employeur. Avec 5,8 M\$, on peut couvrir cinq fois plus de bénéficiaires qu'avec 1,4 M\$! **La solution passe par une contribution de l'Employeur au FSMA pour les retraités.** Notre régime de retraite a longtemps été considéré comme l'un des meilleurs au Canada. Est-ce toujours le cas ? C'est encore vrai que les fonctionnaires de la Ville peuvent quitter le travail après 30 ans de service avec 75 % ou 80 % de leur salaire après 32 ans de service peu importe leur âge. Mais qu'en est-il après le début de la retraite. Tous ceux et toutes celles qui ont quitté avant 1983 ne profitent d'aucune clause d'indexation. Quant aux autres, la formule



actuelle d'indexation ne produit plus rien ou presque. Certains retraités ont pris leur retraite il y a plus de dix ans et leur rente est restée inchangée depuis ce temps. Quand on considère l'inflation, si on ne fait pas du sur place, on recule. C'est ce que fait le pouvoir d'achat des retraités. Selon Statistiques Canada, sur

une base de 1992 = 100, le dollar de 1984 valait 72.1 et celui de 2001 116.4, soit une augmentation de 61,94 %. **Depuis 1984, le pouvoir d'achat des retraités a perdu près de 62 % !**

Il faut remarquer que cette situation ne vaut que pour le Régime de la Ville. Le syndicat ayant forcé la CUM à verser ses contributions à la Caisse, celle-ci a pu dégager des surplus qui ont servi à bonifier les rentes des « non indexés » et à améliorer la clause d'indexation pour les autres. Dans la Caisse de la Ville point de surplus. Il y a surtout un déficit énorme causé par les administrateurs du régime Drapeau-Saulnier qui ont pris des congés unilatéraux de cotisations dans les années 60. Malgré un énorme déficit, il y a quand même plus de 500 M\$ dans cette caisse et nous jugeons qu'il est possible que cet argent serve à améliorer notre sort. **Il est primordial que l'employeur Ville renfloue la caisse de retraite et que des améliorations soient apportées aux règlements du Régime pour ramener les rentes à un minimum acceptable et que le pouvoir d'achat soit protégé adéquatement.**

C'est pourquoi l'Assemblée générale des *Retraités-es du 429 (SFMM)* a unanimement voté la résolution suivante :

Il est résolu :

- de demander les améliorations suivantes aux règlements du Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal :
- Que la rente de raccordement soit ajustée en fonction des nouvelles règles de calcul de la rente versée par la RRQ rétroactivement à la mise en application de ladite rente;
- Que les rentes non indexées soient revalorisées et que la clause d'indexation soit modifiée pour tenir compte de l'indice du coût de la vie et qu'elles s'appliquent à l'ensemble des bénéficiaires;
- Que l'Employeur verse les sommes d'argent nécessaires à l'amélioration des bénéficiaires du Fonds de secours maladie accident pour les membres retraités;
- Que le nombre de membres représentant les participants actifs et retraités à la Commission du Régime de retraite soient majoritaires.

Il est de plus résolu : de présenter ces demandes au Comité exécutif du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP).

Ces demandes ont déjà été présentées au Syndicat et elles ont été accueillies avec détermination. Une stratégie a été convenue et un comité de liaison sera créé entre le comité de négociation du Syndicat et le Comité exécutif des Retraités. Il nous faudra sans doute nous mobiliser et joindre nos efforts aux autres membres du Syndicat pour obtenir gain de cause. Il existe des exemples éloquentes au sein des syndicats de la FTQ, notamment chez les métallos d'Alcan où l'union entre retraités et travailleurs a donné des résultats probants pour les uns et les autres. **Si les membres permanents et auxiliaires comprennent que les gains obtenus dans le Régime de retraite sont aussi les leurs puisqu'ils en bénéficieront à leur retraite, tout est possible...**

F L A S H

MERCI

Notre confrère Pierre Dorais n'a pas sollicité de renouvellement de mandat au poste de vice-président, lors de la dernière assemblée générale. Pierre a décidé de passer le flambeau après de nombreuses années au service des syndiqués et des retraités du SFMM. Il a été successivement délégué et directeur syndical au Service de la sécurité du revenu et il a été nommé agent des avantages sociaux en 1989 au SFMM. Après sa retraite, il s'est joint au comité provisoire mandaté pour la mise sur pied des « *Retraités-es du 429* ». Élu vice-président en 1997, il a occupé ce poste jusqu'au 4 septembre dernier. Nous lui devons un sincère merci pour les énergies qu'il a consacrées à l'amélioration du sort des membres du SFMM et des Retraités-es. Nous lui souhaitons de nombreux et agréables voyages à travers le monde, lui qui a décidé de voyager davantage.

Un autre membre du Comité exécutif, Maurice Duquette a, lui aussi décidé d'accrocher ses patins. Militant syndical de longue date, Maurice était

reconnu (et il l'est toujours) pour son franc parler. Membre du Comité exécutif durant deux mandats consécutifs, il a été l'instigateur et le maître d'œuvre des soirées d'accueil des nouveaux retraités membres du SFMM, et ce, en plus de remplir d'autres mandats ponctuels. Il a toujours fourni un apport constructif aux délibérations du Comité exécutif. Sa présence discrète et constante nous manquera. Nous le remercions chaleureusement pour sa contribution à l'édification des *Retraités-es du 429* et lui souhaitons d'agréables journées sur sa moto.

BIENVENUE

André Normand a accepté le mandat de vice-président que lui a confié l'assemblée générale du 4 septembre dernier. Sa vaste expérience syndicale nous sera d'un apport très important. Militant syndical de longue date, il a lui aussi occupé des fonctions syndicales et a succédé à Pierre Dorais comme agent d'avantages sociaux, pour ensuite être élu au poste de secrétaire-trésorier du SFMM. Il s'était vu confier par le Comité exécutif du syndicat le mandat de porte-parole

auprès de notre organisation. Spécialiste des questions de retraite, d'assurances et du FSMA son expérience constituera pour nous un atout dans le maintien et l'amélioration de nos services aux membres retraités.

Pour remplacer Maurice Duquette, Serge Daniel Choquette a été élu directeur membre du Comité exécutif. Très récemment retraité, Serge a été agent principal de communications sociales, délégué syndical durant de nombreuses années et membres de comités du SFMM. Dès son arrivée au sein des *Retraités-es du 429* il a relevé le défi de prendre charge du Journal. Sa vaste expérience de l'informatique et des techniques de l'infographie en fait une personne essentielle dans le fonctionnement de notre organisme. Déjà à son arrivée à la direction de la publication du journal nous avons perçu son enthousiasme et son imagination pour faire de notre publication une revue dynamique et diversifiée.

Merci à Pierre et Maurice et bienvenue à André et Serge.



...s'amuser

J E U L I N G U I S T I Q U E

Accordez vingt et cent

1. Mon livre a trois cent__ quatre-vingt__ pages
2. Je suis arrivé à la page deux cent__ et non à la page quatre-vingt__
3. Le vingt__ deux du mois de décembre mille neuf cent__ quatre-vingt__ onze
4. Quatre-vingt__ dollars
5. Mille vingt__ billets
6. Deux cent__ millions de dollars
7. Mille cent__ dollars
8. Page deux cent__

Réponses

1. cent, quatre-vingts, 2. cent, quatre-vingt, 3. vingt-deux, cent (invariable), 4. quatre-vingts, 5. vingt (invariable), 6. cents, 7. cent (invariable), 8. cent (invariable)



François Teasdale

Une récente étude de la chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, révélait que le coût des médicaments a augmenté de 1267 % de 1975 à 2000. Durant la même période, les compagnies pharmaceutiques ont investi trois fois plus d'argent dans le marketing que dans la recherche et le développement de nouveaux médicaments. En 1998, le total des ventes des neuf plus grandes compagnies pharmaceutiques a été de 198,9 milliards de dollars canadiens (125,3 milliards de dollars américains) avec un bénéfice brut de 69 % et un bénéfice net de 19 %. Ce genre de profit a permis de verser 146 milliards de dollars américains aux actionnaires !

Au cours du mois de juillet dernier nous avons été victimes d'une augmentation de 25 % de nos primes au Fonds de secours maladie accident (15 % pour les plus de 65 ans). Pour les membres permanents, l'augmentation a été de 30 %. Les primes versées par les membres assurés par l'entremise de l'AER ont aussi augmenté. La régie d'assurance-médicaments du Québec a haussé les primes annuelles de 750 \$ à 822 \$, la franchise de 100 \$ à 109,60 \$ et la co-assurance de 25 à 27,4 %. Ces augmentations ont eu des répercussions sur les régimes privés qui absorbent la différence entre les coûts assumés par le régime public et ceux couverts par les régimes privés. Partout en Occident les primes des régimes publics et privés d'assurance-médicaments ont augmenté. Une partie de la hausse des coûts peut être imputée au vieillissement de la population et à une hausse de la consommation des médicaments. Mais, si on examine attentivement la situation et les pratiques des compagnies pharmaceutiques, on se rend compte qu'elles sont les grandes gagnantes du système et qu'elles constituent aussi la principale cause de ces augmentations farineuses.

En avril dernier la chaire d'études socio-économiques de l'UQAM publiait une analyse de l'industrie pharmaceutique brevetée (1). Le chercheur Marc Hasbani a analysé les états financiers des neuf multinationales étrangères oeuvrant dans l'industrie pharmaceutique brevetée : Merk Co., Lilly Co., Schering-Plough Corp., SmithKline Beecham et

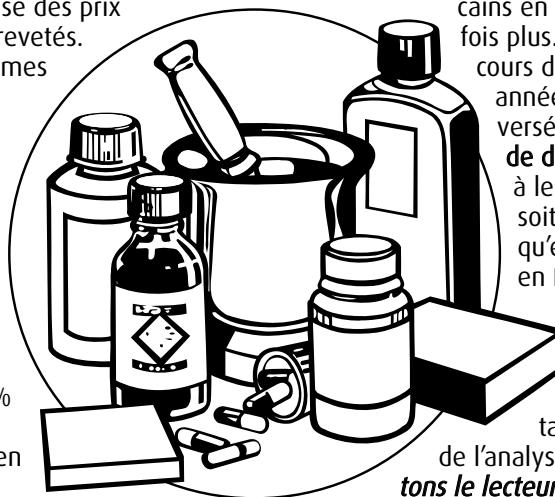
GlaxoWellcome. Les résultats de l'analyse sont étonnants.

Dans cette étude, les auteurs se sont principalement intéressés à la cause de la hausse vertigineuse des prix des médicaments brevetés. Selon les calculs mêmes de l'organisme de recherche patronal de l'Institut Fraser, le coût des médicaments a augmenté de 1267 % au cours des 25 dernières années, soit de 1975 à 2000. Ainsi, les médicaments représentaient 8,8 % de l'ensemble des dépenses de santé en 1975 contre 15,5 % en 2000, 25 ans plus tard. Aucune autre composante des dépenses en matière de santé n'a connu une aussi forte augmentation.

Les neuf entreprises sélectionnées et analysées font partie des 15 plus grandes firmes de l'industrie pharmaceutique mondiale. Pour l'année 2000, selon la revue américaine *Fortune*, Merk Co., Pfizer Inc., GlaxoSmithKline et Bristol-Myers Squibb Co. se classent parmi les cinq plus importantes firmes pharmaceutiques au monde pour leurs chiffres d'affaires. Pour la seule année 1998, les ventes totales de ces neuf compagnies ont été de 125,3 milliards de dollars américains (198,9 milliards de dollars canadiens) ! Ces ventes ont permis à ces entreprises de réaliser des taux de rendement après impôts sur le capital investi de 44,3 % en 1996, 43,9 % en 1997, 45,5 % en 1998, 45,9 % en 1999 et de 45,3 % en 2000. En 2000, les autres industries ont réalisé des taux beaucoup plus modestes (sic !). Ainsi, les banques ont réalisé un rendement de 16,7 %, les produits chimiques 15,9 %, les automobiles 15,6 %, l'énergie 13 % et les télécommunications 10,9 %.

L'industrie pharmaceutique a toujours prétendu que la protection sur les brevets pharmaceutiques était nécessaire pour leur permettre de récupérer les dépenses consenties en recherche et développement (R & D). Examinons les

chiffres. Au cours des dix dernières années les neuf compagnies ont dépensé 316 milliards de dollars américains en frais de marketing et d'administration contre 113 milliards de dollars américains en R & D., soit 2,8 fois plus. Par ailleurs, au cours des dix dernières années, elles ont versé 146 milliards de dollars américains à leurs actionnaires, soit 129 % de ce qu'elles ont investi en R & D.



En guise de conclusion, voici un commentaire des auteurs de l'analyse : « **Nous invitons le lecteur à bien prendre conscience de l'énormité de ces chiffres, de leur impact sur le prix des médicaments et sur le coût des programmes de soins de santé publics et privés. Ce mode de gestion qui régit l'industrie pharmaceutique a pour conséquence un appauvrissement de la majorité au profit de l'enrichissement d'une minorité, une très mauvaise utilisation des ressources et enfin une répartition inéquitable de la richesse. Une bonne partie de la solution aux problèmes du système de santé public et l'assurance-médicaments publique passe par un contrôle gouvernemental accru du prix des médicaments brevetés exercé par cet oligopole² ».**

Vous pouvez consulter l'étude complète sur le site de la chaire d'études socio-économiques à l'adresse : <http://www.unites.uqam.ca/cese/etude24pharm/pharm.html>

- (1) Analyse socio-économique de l'industrie pharmaceutique brevetée pour la période 1991-2000. Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, Léo-Paul Lauzon, titulaires et Marc Hasbani, chercheur, avril 2002.
- (2) Oligopole : situation économique où quelques vendeurs se partagent la production pour l'offrir à une multitude d'acheteurs (Multidictionnaire).



Roger Lagacé

Parmi les nombreuses revues d'histoire et de généalogie que nous recevons, nous avons noté pour votre intérêt, quelques rubriques que nous vous proposons.

Nous avons lu:

Cap-aux-Diamants (numéro 68, Hiver 2002)

La revue d'histoire du Québec
Casier postal 26, Hauteville
Québec, Québec
G1R 4M8

Courriel: remecap-aux-diamants@hist.ulaval.ca

- Le petit écran a 50 ans
- La télévision avant la télévision
- Les origines de la télévision québécoise
- Les débuts de la télédiffusion dans l'Est du Québec
- CHLT-TV Sherbrooke
- Une société distincte par ses téléromans

Connection (Volume 24, numéro 3, Mars 2002)

Publication de la Société d'Histoire des Familles du Québec
Boîte postale 1026
Pointe-Claire, Québec
H9S 4H9

Adresse Internet:
www.cam.org/gfls/index.html

- Montréal 1900
- Rules for teachers in 1872
- Courts Records: interdictions
- Gene-O-Rama / Notary database plus
- Cemetery Search request form
- Ancestral surname list
- Quebec Family History, 25th anniversary

L'Ancêtre (Volume 28, numéro 2, 2001)

Revue de la Société de généalogie de Québec
Casier postal 9066, Cité universitaire
Sainte-Foy, Québec
G1V 4A8

Adresse Internet:
www.généalogie.org/club/sgg

- Perche de nos aïeux
- Gamache - Bellavance
- Les Hudon à Montréal
- La famille Parent - Charpentiers de marine de père en fils
- L'âge de la majorité au Québec
- Le grand feu de 1870 au Lac St-Jean

Mémoires de la Société généalogique canadienne-française (Hiver 2001)

3440 rue Davidson
Montréal, Québec
H1W 2Z5

Adresse Internet: www.sgcf.com

- Les filles de Joseph Pleau de Cap-Santé
- Le lieu dit Lachine, un regard archéologique
- Comment Romain de Fogas est devenu Romain de Phocas
- officier de Napoléon 1^{er} au Québec
- Rapprochements - Hélène Lamarche, Ann Nunn et Clément Kirouac
- Jean Deslandes dit Champigny (ancêtre des familles Deslandes, Champigny et Deland)
- Le destin de ces clochers qui firent une ville
- Qu'est-ce qui a donc retardé le mariage de Pierre Charron et Catherine Pillard ?

Il était une fois...Montréal-Nord (Volume 1, numéro 3, Été 2002)

Bulletin de la Société d'Histoire et de généalogie de Montréal-Nord
5406, boulevard Henri-Bourassa

Montréal-Nord, Québec

Adresse Internet:
www.dsUPER.net/philtek/shgmn.htm

- La petite histoire de notre société
- Moulins et meuniers
- La rivière des Prairies
- La Saint-Jean-Baptiste de Montréal-Nord (1949)
- Souvenirs de famille
- Attendez que je vous raconte les Pichette
- Maison du Pressoir
- Village de Léonard Éthier
- Plaidoyer de Jean-Pierre Pépin devant la Commission d'accès à l'information du Québec

Journal La Gâchette (Volume 11, numéro 2)

Association des Lagacé-Lagassé inc.
336, rue Cousineau
Laval, Québec
H7G 3K1

Courriel: j.g.lagacé@videotron.ca

- Le soldat André Megney
- Dans le bon vieux temps
- Notre héritage canadien
- Wilfrid Lagacé
- Patrick Lagacé

Le lien (Janvier, février, mars 2002)

Journal trimestriel de l'Association des familles Huard inc.
1870, rang Saint-Mathieu Est
Shawinigan-Sud, Québec
G9N 6T5

Courriel: jr.huard@sympatico.ca

- La vie de nos Ancêtres
- Le parc linéaire de Lévis
- Souvenir d'hier
- Militaires Huard
- Sherbrooke 2002-10-04
- La légende des Huard



...se rappeler

Diane Boucher, Responsable du Comité « Le Temps de Vivre »

Un cours de pré-retraite de trois jours, offert par la Ville de Montréal à ses employés cols blancs, a engendré l'idée suivante : mettre sur pied un comité de loisirs dont l'objectif serait de réunir les futurs retraités, en leur offrant la possibilité de participer à des conférences et des activités de tous genres, pour les aider à traverser la période de transition entre la vie de travailleurs et celle de retraités.

Ainsi, grâce à la persévérance et l'enthousiasme de personnes qui croyaient qu'un tel projet devait se concrétiser, que le comité « Le Temps de Vivre » a été créé le 28 février 1984.

Parmi les piliers de la première heure qui ont collaboré à sa création en apportant leurs idées, suggestions et un effort soutenu, permettez-moi d'en nommer quelques-uns : messieurs René Choukroun, Roland Charbonneau et M. Claude Bastien ainsi que mesdames Anne Nantais et Marie-Paule Cadieux. Malheureusement, je ne peux vous citer le nom de toutes les personnes qui ont, au fil des années, participé de près ou de loin, à l'élaboration du Comité. Je profite de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour leur rendre hommage et les remercier d'avoir contribué à faire de ce comité ce qu'il est aujourd'hui.

En mars 1989, le comité a été restructuré et intégré au Centre Social des Fonctionnaires Municipaux de Montréal. Son nom est changé pour le Comité de Gestion des Activités sociales et culturelles du C.S.F.M.M. et il relève alors du coordonnateur du Centre Social. Le comité avait pour objectif de faciliter des rencontres entre les préretraités (es) et les retraités(es).

Bien sûr, les moyens financiers du comité étaient très modestes et, malgré un budget très restreint, les activités étaient aussi variées qu'intéressantes.

En septembre 1992, le Comité a repris son nom d'origine, donc « Le Temps de Vivre ».

Le 14 juin 1994, pour souligner le 10^e anniversaire du Comité, un pique-nique a été organisé au Parc Maisonneuve.

Plus d'une vingtaine de personnes ont assisté à cet événement, qui est devenu depuis un rendez-vous annuel.

Au fil des ans, le Comité a organisé plusieurs voyages, visites culturelles, conférences sur différents sujets — notamment sur les finances, plantes et art culinaire — ainsi qu'une parade de mode et une dégustation vin fromages. Toutes ces activités ont remporté de vifs succès et ont incité les responsables à continuer à aller de l'avant et à identifier de nouvelles avenues afin de joindre le plus grand nombre de gens possible.

Le 10 septembre 1997, lors de l'Assemblée générale de fondations des Retraités(es) du 429, le Comité « Le Temps de Vivre » a été automatiquement dissout et intégré immédiatement dans la nouvelle structure de l'organisme avec des mises en candidature.

Les objectifs et le mandat du Comité sont restés sensiblement les mêmes qu'à ses débuts, c'est-à-dire, offrir à ses membres un maximum d'activités aussi variées et diversifiées que possible. C'est ce que nous essayons de maintenir. Le journal « Le Temps de..... », l'accueil des nouveaux retraités(es) au syndicat, la publicité par le bouche à oreille, tous

ces facteurs ont largement contribué à joindre un plus grand nombre de membres et, par ricochet, à augmenter le taux de participation à nos activités. Cela nous incite à poursuivre dans la même voie et à travailler encore plus fort pour vous offrir une gamme d'activités qui puissent intéresser le plus possible de personnes différentes.

En terminant, au nom des membres du Comité et en mon nom personnel, je tiens à vous remercier. Cette année, nos efforts ont été récompensés puisqu'un nombre record de 160 personnes ont participé à au moins une activité. Nous continuerons de travailler ensemble pour vous. Soyez assurés que nous sommes ouverts à toutes suggestions.



...d'économiser +

Votre carte de membre vous permet d'économiser auprès de certains marchands avec lesquels nous avons négocié les rabais suivants :

Mécanique Garage Sylvain Joubert

1955, rue Viau (coin Ontario) Montréal
(514) 259-0700

Réduction de 10 % sur le coût des pièces et de 5 % sur le coût de la main d'œuvre.

Service de traiteur Les Délices de Jacqueline

Pour occasions d'affaires, réunions d'amis ou fêtes familiales. Menus variés et prix très compétitifs. Nombreuses années d'expérience.

Jacqueline Sills (450) 447-3033
Réduction de 10 %

Restaurant Le Diablotin

(Propriétaire : Éric Buzzell)
16, boul. Jean-Paul-Vincent
(coin boul. Marie-Victorin)
Longueuil
(450) 646-6226
Réduction de 15 %

Françoise Rochefort

Infirmière aux. Membre de l'OIIAQ
Soins des pieds
Service à domicile sur rendez-vous
(514) 642-6939
Réduction de 10 %



Jean Laflèche

HOTMAIL ???

Hotmail est un service gratuit offert par le géant Microsoft. Il permet à tout le monde de se doter d'une adresse électronique permanente qui permet de recevoir et d'envoyer, en tout temps et quel que soit l'endroit où l'on se retrouve sur la planète, du courrier électronique, et ce, sans même devoir posséder un ordinateur personnel.

Cela permet de substantielles économies, quand on pense aux nombreux appels téléphoniques auxquels il nous permet de se soustraire. En effet, en vacances quoi de plus facile, tout en sirotant son boire matinal dans un « café Internet », que d'annoncer la date de son retour à un proche ou de s'informer de l'état de santé d'un être cher et ce, pour quelques cents seulement. Ces « cafés Internet » sont quasi omniprésents, autant dans les grandes villes que dans les régions rurales éloignées et les frais de temps d'utilisation dépendent de leur administrateur respectif. Ils sont souvent gratuits, si l'on consomme. De retour de voyage, ceux qui n'ont pas d'ordinateur personnel, pourront toujours accéder à leur « Hotmail » aussi bien de chez un ami, un voisin que dans un tel café ou à la bibliothèque de la municipalité.

Afin de vous prévaloir du dit service, il vous faut tout simplement vous

rendre sur le site de Microsoft, à l'adresse suivante : <http://ca.msn.com/home.ashx?lang=fr-ca> et cliquer sur « Hotmail ». Dans le centre de la page qui s'ouvrira alors, cliquez sur « Sign up ». Ne vous en faites pas à propos de la langue de Shakespeare, vous n'aurez qu'à choisir « Français » parmi le choix des langues et la page se re-téléchargera automatiquement en français, facilitant d'autant, les autres étapes fort simples de votre enregistrement.

Votre demande dûment validée, revenez à l'adresse ci-dessus indiquée et cliquez à nouveau sur l'onglet « Hotmail ». Indiquez l'adresse électronique ainsi que le mot de passe préalablement choisi à l'étape précédente et cliquez sur « Sign-in ». Vous serez alors transporté dans votre espace personnel. Il vous faudra ensuite indiquer ce que vous désirez faire, à savoir vérifier le contenu de votre boîte de réception de courrier

ou envoyer un message.

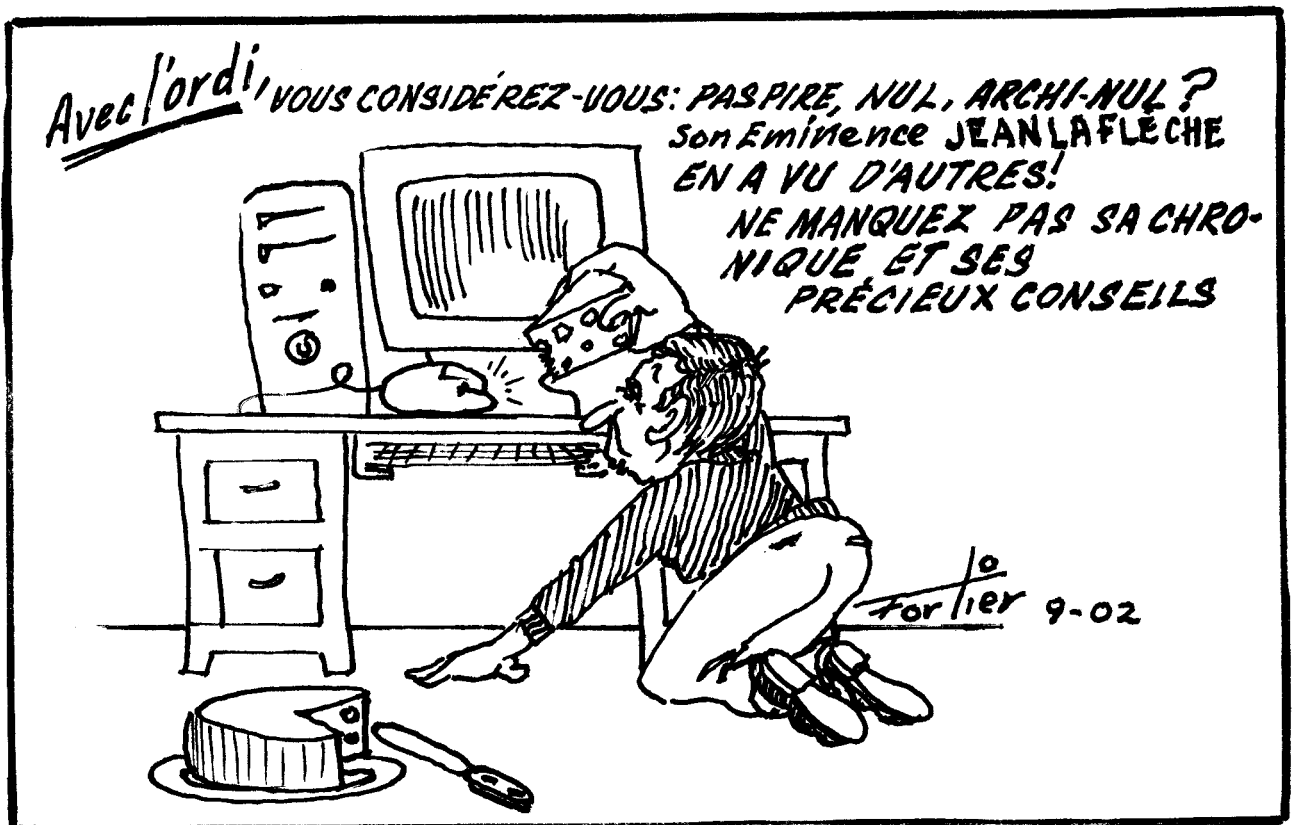
Les plus curieux d'entre vous remarqueront, qu'un carnet d'adresses personnelles leur est également gratuitement offert. En suivant les indications, également fort simples, vous ne serez plus obligé d'apporter avec vous votre liste d'adresses de courrier électronique des personnes avec lesquelles vous aimez échanger.

Pour recevoir vos commentaires et/ou d'autres questions qui traitent de l'informatique en général, n'hésitez pas à communiquer avec moi, par téléphone au 842-9463 boîte 250 ou par courrier électronique jlafleche@sfmm429.qc.ca

Jean Laflèche

Courriel : jlafleche@sfmm429.qc.ca

Téléphone : (514) 842-9463





ACTIVITÉ SPÉCIALE

BRUNCH À L'HIPPODROME DE MONTRÉAL

Nous vous invitons à un BRUNCH au restaurant « LE CENTAURE » de l'Hippodrome de Montréal situé au 7440 boulevard Décarie, Montréal.

À cette occasion, nous aurons le privilège de visiter les installations, d'obtenir des explications sur les paris et une course sera dédiée au Comité « Le Temps de Vivre ». À la fin de cette course, il y aura possibilité pour huit personnes de notre groupe, de se rendre au cercle des vainqueurs et de se faire photographier avec le cheval gagnant et son conducteur.

Un vaste stationnement gratuit est disponible et un autobus (92) effectue la navette entre la station de métro Namur et l'Hippodrome (conserver votre correspondance).

DATE : Le dimanche 17 novembre 2002

HEURE : 11H45

COÛT : 20 \$ par personne (membre et escorte)

25 \$ par personne
(non membre)

RÉSERVATION : Avant le 08 novembre 2002 en téléphonant au 842-9463.

Réservez tôt, car les places sont limitées.

Faites parvenir votre chèque libellé au nom du Comité « Le Temps de Vivre », avant le 8 novembre 2002, 429, rue de La Gauchetière Est, Montréal, H2L 2M7.

Les réservations pour toutes les activités se font en contactant le (514) 842-9463.

Les chèques pour les activités doivent être libellés et postés au :

Comité Le Temps de Vivre

429, rue de La Gauchetière Est, Montréal (Québec) H2L 2M7

Dîner de Noël

Ce sera bientôt le temps des fêtes !

Nous soulignons cette période par le traditionnel dîner-rencontre.

Voici les coordonnées à retenir :

Date : Le mardi 10 décembre 2002, à 11 h 45

Endroit : Restaurant Le Vieux Duluth -

5600 boul. Henri-Bourassa Est - (coin sud-ouest du boul. Lacordaire)

Date limite de réservation : vendredi 29 novembre 2002.

Grand stationnement disponible.

Réservez tôt pour être certain d'être de la fête, en téléphonant au (514) 842-9463

h u i t

ACTIVITÉ RÉGULIÈRE

DÉJEUNER RENCONTRE

Les déjeuners chez Mike's se poursuivent régulièrement à tous les premiers mardi du mois.

Les prochaines dates à retenir sont :

1^{er} octobre, 5 novembre, 3 décembre, 7 janvier 2003, 4 février, 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai et 3 juin.

Toujours au Restaurant Mike's de la Place Versailles à 9 heures.

N'oubliez pas de réserver.

ACTIVITÉS RÉCENTES

PIQUE-NIQUE



Plusieurs éléments ont contribué au succès du pique-nique du 06 juin 2002 qui a eu pour thème : HAWAÏ.

Un nombre record de soixante et onze (71) personnes, les costumes de plusieurs participants, l'entraîn des musiciens, une température idéale et le soleil ont réussi à créer l'ambiance Hawaïenne recherchée. Les participants



ont profité de cette magnifique journée pour revoir d'anciens confrères et consoeurs, danser, s'amuser fermement et même gagner plusieurs prix de présence.

SOUPER-THÉÂTRE

Nous avons eu le plaisir d'accueillir un nombre record de 116 personnes, à l'Auberge Handfield et au bateau-théâtre L'Escale de St-Marc-sur-Richelieu.

Quant au déroulement de la soirée, que peut-on ajouter aux commentaires reçus de deux membres soient M. Yvon Leduc et Mme Kathryn Scott « Je voudrais remercier le comité organisateur pour la magnifique soirée, l'endroit était superbe, le souper excellent et la pièce de théâtre très drôle. Merci à vous tous ».



Bulletin trimestriel

Les retraités-es du 429 (SFMM)

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), 429, rue de La Gauchetière Est, Montréal (Québec), H2L 2M7.

Téléphone : (514) 842-9463, boîte vocale 250,

Télécopieur : (514) 842-3683

Courriel : retraites429@sfmm429.qc.ca

Web : www.sfmm429.qc.ca

Reproduction permise avec mention de la source

Responsable du journal :
Serge Daniel Choquette

Rédaction : Les Retraités-es du 429 (SFMM)

Collaboration : Diane Boucher, Jean Lafèche, Roger Lagacé, et François Teasdale

Caricaturiste : Jean Fortier

Infographie : Marcel Huot, Legris Service Litho

Le temps de ... est publié à 1 900 exemplaires

